

LPO BLAISE PASCAL
74, rue du Logelbach
68025 - COLMAR
Tél : 03 89 22 92 10



Les horaires

L'établissement accueille les élèves de **7h30 à 17h45** du lundi au vendredi.

L'emploi du temps communiqué en début d'année aux apprenants s'impose selon les horaires qui y sont inscrits.

A la première sonnerie du matin, les élèves et enseignants se rendent devant leur salle de classe. Les élèves attendent la présence du professeur pour entrer dans les salles de cours ou dans les ateliers. La deuxième sonnerie marque le début du cours suivant.

En cas de retard du professeur, un délégué se rend à la **Vie Scolaire** (bureau des surveillants ou des Conseillers Principaux d'Éducation) afin de se renseigner sur la présence ou non de l'enseignant.

La 1ère sonnerie suivante signale la fin du cours et le changement de salle mais les élèves doivent attendre l'autorisation de leur professeur pour quitter la salle de classe. La deuxième sonnerie indique le début du cours.